

Bienvenue sur notre site Internet. Bonne visite à toutes et à tous !



LA MUNICIPALITÉ

SERVICES EN LIGNE

SERVICE DES LOISIRS

TOURISME & CULTURE

COMITÉ DU 100e



## L'avenir de l'église

### TRANSFORMATION ET ADAPTATION DE L'ÉGLISE ST-GABRIEL DE LA DURANTAYE

#### DÉMARCHES DE RÉALISATION

Le présent projet, visant l'intégration harmonieuse d'une mission sociocommunautaire à l'intérieur de notre église actuelle, tout en conservant à celle-ci sa mission première de lieu de culte, a fait l'objet d'une démarche de réflexion et d'organisation qui date déjà de plusieurs années, mais s'est accentuée depuis le début de 2007.

Dès 2005, aux prises avec la nécessité de planifier pour notre milieu le maintien d'une salle municipale, alors que celle existante posait déjà des problèmes de vétusté et de non respect de certaines normes et une église qui de son côté nécessitait des coûts de plus en plus élevés pour son maintien et certaines réparations plus majeures, alors qu'il fallait considérer sérieusement la capacité de payer des citoyens, l'Assemblée de Fabrique et le Conseil municipal commencèrent à se questionner et à regarder quelles solutions avaient envisagé d'autres milieux aux prises avec des problèmes similaires.

À l'automne 2006, lors d'une assemblée de paroissiens dûment convoquée, le président de l'assemblée de fabrique fit part aux gens présents de la nécessité d'envisager de nouvelles avenues d'utilisation de notre église, si nous voulions en garantir le fonctionnement à moyen et long terme. Des expériences de changements opérés par certains communautés furent alors présentées. Les citoyens présents mandatèrent leur conseil de poursuivre la réflexion et de revenir ultérieurement présenter les résultats de ses travaux.

Le 1<sup>er</sup> février 2007, un document visant la transformation et l'adaptation des espaces de notre église, afin d'y permettre la tenue d'activités sociales, récréatives et culturelles, tout en y maintenant les facilités pour la pratique religieuse, fût déposé auprès du Conseil municipal et de l'Assemblée de Fabrique. L'aval obtenu, un comité visant la concrétisation du projet avancé fut officiellement formé.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2007, notre comité composé de représentants du Conseil municipal, de l'Assemblée de Fabrique, de représentants d'organismes du milieu, d'un agent culturel de la MRC et d'un agent de développement en milieu rural du CLD, se réunit minimalement à tous les mois pour planifier et diriger l'avancement du dossier de transformation et d'adaptation de notre église.

Durant l'année 2007, plusieurs visites d'églises transformées et adaptées ont été effectuées par des représentants de notre comité, afin de rencontrer les responsables des dossiers de transformation, d'échanger avec eux sur toutes les modalités et démarches effectuées, voir les embûches à éviter, visiter les lieux et poser toutes les questions utiles. Des rapports écrits et commentés de chacune de ces visites furent déposés au comité central lors de la rencontre suivant une visite.

Étant donné l'obligation faite à chaque fabrique, qu'avant tous travaux d'envergure, il y a nécessité d'obtenir un carnet de santé dûment complété, le carnet de santé fut déposé au printemps 2007 par la firme d'architecte retenue par notre Conseil de fabrique. Ce rapport fut analysé par les instances concernées dont notre comité de travail. Les conclusions positives quant à la qualité de notre bâtisse (église) motivèrent encore plus notre comité à procéder à l'embauche d'une firme d'architecte susceptible de mettre en forme notre projet.

Des appels d'offre, sur invitation, furent lancées auprès de 4 firmes d'architectes ; 3 se montrèrent intéressées par notre projet et déposèrent dans les délais souhaités leur offre

Accueil

Coordonnées

Carte d'accès

Commentaire

Commerces et services

Organismes locaux

Liens utiles

Rechercher

Plan du site

## 100e La Durantaye



Un véritable succès !!!

Félicitations !!!



de service. Pour fin de présentation de leur offre, des visites accompagnées de notre église furent effectuées par chacune des firmes. Notre comité, après analyse, a retenu les services d'une firme dont le mandat fut dûment expliqué. Pour les fins de financement de cette firme, notre comité fit des démarches auprès de notre municipalité et de notre député provincial. Une somme importante fut investie par notre municipalité et notre député accepta à même son enveloppe budgétaire discrétionnaire, de contribuer au paiement de la facture liée à la réalisation de cette phase essentielle.

Afin de mieux connaître et établir les besoins devant être répondus par le présent projet, une invitation fut lancée auprès des présidents(tes) des organismes du milieu qui utilisaient ou étaient susceptibles d'utiliser les espaces plus communautaires. Un document intitulé : Programme de transformation et d'adaptation fut rédigé, accepté par notre comité et dûment présenté à notre architecte après la signature de son contrat d'engagement.

Pendant que l'architecte avançait ses travaux, notre comité poursuivit son travail d'organisation et de recherches éventuelles de fonds indispensables à la concrétisation du projet. Des rencontres eurent donc lieu auprès des attachées politiques provincial et fédéral pour compléter notre inventaire d'éventuels programmes utiles au financement de notre projet. De l'information fut aussi transmise régulièrement à notre population.

Après diverses rencontres d'ajustement, notre architecte nous déposa un plan de transformation et d'adaptation de notre église qui fit consensus au sein du comité. Fier de ce plan, avec la collaboration de l'architecte, notre comité rencontra dans un premier temps nos deux députés (fédéral et provincial) lors d'une séance privée de présentation.

En plus du plan des travaux anticipés, furent déposés notre estimé de coûts, notre plan de financement et notre échéancier de réalisation. Nos députés se montrèrent enthousiastes, nous firent des suggestions d'améliorations, nous proposèrent quelques modifications à l'échéancier faisant en sorte de prioriser dans notre campagne de financement la souscription du milieu et nous assurèrent de leur support et celui de leur personnel dans l'inscription et l'obtention de support financier via les programmes en vigueur ou à venir.

La prochaine étape fut d'inviter notre population à une rencontre de présentation et d'information. Près de 100 concitoyens s'y présentèrent, reçurent l'information, posèrent des questions, firent des suggestions et finalement donnèrent leur assentiment à la poursuite et l'avancement du dossier. Sur place, d'aucuns offrirent même leur collaboration. Fier de cet appui, notre comité se lança dans l'articulation et la réalisation de sa campagne de financement, tout en se rendant disponible à des rencontres d'information auprès de citoyens et/ou groupes de citoyens désireux d'obtenir plus d'information.

À mesure que la campagne de financement se bâtissait, il est devenu clair à notre comité qu'il fallait réajuster l'échéancier global déjà adopté et présenté. En effet, les délais de planification et de réponse éventuelle à certaines demandes de subvention nous firent réaliser qu'il valait mieux prendre plus de temps et être fin prêts au moment de lancer officiellement notre campagne au grand public.

Un plan de campagne fut donc rédigé, corrigé et dûment adopté. C'est à ce moment que notre comité décida d'adopter une formule de coprésidence d'honneur visant à traduire notre volonté de partenariat et s'associer des collaborateurs susceptibles de donner un élan significatif à notre campagne. La Caisse Desjardins des Seigneuries de Bellechasse, notre Conseil municipal et notre Assemblée de Fabrique acceptèrent de jouer ce rôle et d'investir d'importantes sommes d'argent. Différentes catégories de donateurs furent identifiées et d'aucuns (partenaires principaux) furent rencontrés de façon prioritaire afin d'obtenir leur engagement financier.

En plus de demander à notre municipalité un apport financier significatif, nous sollicitons aussi sa collaboration pour défrayer les frais d'embauche, à temps partiel, pour la durée anticipée de la campagne, d'un directeur de campagne. Celui-ci étant vu comme une pièce charnière à la présente démarche, en complémentarité avec la coprésidence d'honneur et le comité central. C'est aussi à ce directeur, de concert avec le comité central, qu'allait revenir des responsabilités, d'organisation, de coordination et de support de la présente campagne et plus particulièrement du suivi du travail des solliciteurs.

Les organismes du milieu étant aussi des partenaires importants dans la présente démarche, ils furent à nouveau rencontrés pour solliciter leur collaboration. Tout d'abord, pour continuer à se les associer comme partenaires en étant bien informés pour diffuser l'information à leurs membres et corriger et ou supporter l'information juste et objective, mais aussi pour planifier un calendrier d'activités susceptibles de permettre d'atteindre leur quote-part de financement dans la présente campagne. Même la direction de notre école primaire fut rencontrée et invitée à se mobiliser dans le projet.

Enfin, pour les autres groupes cibles plus particulièrement visés par la présente campagne, soit les entreprises locales, sous-régionales et mêmes régionales de qui sont requis des services par notre milieu, des stratégies de contacts et de sollicitation furent établies. Quant à la population locale, en plus de penser aux résidents, on pense aux familles dont plusieurs membres habitent maintenant à l'extérieur, aux parents et amis désireux de collaborer et/ou contribuer à un tel projet. On en profita même pour reparler de l'aspect bénévolat, dans le cadre des éventuels travaux, permettant ainsi de mettre à contribution les énergies du milieu, est aussi à prendre en considération.

Le 4 mars 2008 eut lieu le lancement officiel de notre campagne de financement dont l'objectif était d'amasser 265,000\$ sur un requis de 800,000\$. Le reste des argents devant faire l'objet d'engagements provinciaux et fédéraux, via différents programmes d'aide au maintien et développement des infrastructures destinés aux communautés rurales. À cet effet, des demandes officielles furent dès le début de 2007 acheminées aux instances provinciales et fédérales via les programmes préalablement identifiés. Ces envois furent accompagnés de multiples contacts avec les bureaux des députés concernés et des démarches plus spécifiques avec le ministre responsable de notre région et ceux des programmes visés.

Nous pouvons aujourd'hui que constater l'ampleur de l'effort financier et de la mobilisation de notre population ; la générosité de nos anciens et anciennes fut extraordinaire et l'appui des commerces locaux fut aussi remarquable. Les organismes du milieu ont participé très activement à notre levée de fonds, même les jeunes de notre école primaire avec l'aide de leurs parents, professeurs et personnel enseignant et autres collaborateurs, ont publié et vendu un livre de recettes dont les profits sont venus se joindre aux efforts de la communauté. Résultats de tous ces efforts : notre objectif de 265,000\$ est atteint et dépassé. Pour un total recueilli à ce jour de 279,500\$.

Quant à l'apport gouvernemental représentant les 2/3 des sommes recherchées, nous avons vécu les vacances d'été 2008, suivies de deux (2) élections avec toutes les conséquences de ralentissement dans les processus d'analyse et de décision, que ces périodes entraînent. Ces élections ont fait en sorte de maintenir en place notre député fédéral et de remplacer notre député provincial par une députée libérale d'expérience qui fut en plus nommée ministre des Services gouvernementaux. Elle nous avait promis son aide durant la campagne électorale et tôt après son élection et sa nomination, elle nous rencontra pour faire le point, se réapproprier notre dossier et arrimer les contacts politiques pertinents.

Devant l'implication et les efforts d'une collectivité rurale, qui démontre encore une fois sa volonté de s'adapter, de se moderniser tout en sauvegardant son patrimoine, par des solutions réalistes et viables, notre députée ministre vint le 5 avril dernier, nous annoncer officiellement au nom de la vice-première ministre et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, madame Nathalie Normandeau, l'octroi d'une aide financière gouvernementale de 538,416\$ pour la transformation et l'adaptation de l'église St-Gabriel. Cette aide était consentie en vertu du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM).



Voilà où nous en sommes dans l'avancement de cet important dossier qui se veut dynamique, structurant, porteur d'avenir et mobilisateur pour notre milieu. Tous ceux qui s'y impliquent, acceptent donc de s'associer à une démarche d'envergure, mais combien importante pour notre communauté rurale. Derrière ce projet, c'est toute notre volonté de sauvegarder, moderniser, adapter et transformer positivement l'une des grandes richesses historiques que nous ont léguée nos ancêtres. Pour nous, réussir cet autre défi c'est, en quelque sorte, montrer aux générations qui nous suivent notre clairvoyance, notre volonté et capacité de s'adapter et le chemin du développement durable.

Le Comité de transformation et d'adaptation de l'église Saint-Gabriel de La Durantaye

---

---

---